

## SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats  
15 bd de la paix  
BP 149  
51055 REIMS cedex  
(Rez de chaussée avant l'ascenseur)  
03 26 88 25 53  
[51@se-unsas.org](mailto:51@se-unsas.org)  
<http://sections.se-unsas.org/51/>



### Vos contacts au Se-UNSA :

#### 1er degré :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19  
Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61  
Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

#### 2<sup>nd</sup> degré :

Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / Lycées Collèges  
Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / Voie PRO

---

## FLASH-INFOS du 11 mai 2012

---

*Merci d'afficher la pièce jointe ou de transférer le mail à vos collègues*

- 1/ **Le changement c'est (presque) maintenant dans les écoles : résultats du mouvement 1<sup>ère</sup> phase**
- 2/ **Les citoyens ont tranché ... pour le changement**
- 3/ **M.Chatel publie le décret sur l'évaluation des enseignants : le sens de la République ?**
- 4/ **Evaluation Ce1/Cm2 : un peu de sérénité annoncée**
- 5/ **Société et libertés**

*Suivi / Interventions / Résultats*



### 1/ Le changement c'est (presque) maintenant dans les écoles : résultats du mouvement 1<sup>ère</sup> phase

Les équipes changent ... les résultats sont disponibles sur notre site.

><http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article602>

### 2/ Les citoyens ont tranché ... pour le changement

Les citoyens ont tranché. L'élection de François Hollande à la présidence de la République ouvre un espoir dans une société fragilisée et un pays en crise. Le respect des personnels, la reprise du dialogue et de la marche vers la justice sociale, des mesures d'urgence pour la rentrée prochaine et l'engagement pour une refondation de l'Ecole et de l'Education dans toutes ses dimensions sont, pour le SE-UNSA et l'UNSA Éducation, les premières priorités à afficher puis à mettre en œuvre.

L'attente est immense et les chantiers sont considérables dans une situation économique peu favorable mais nos collègues veulent être entendus, reconnus et respectés;

Nos concitoyens ont soif de justice et attendent des mesures favorisant la croissance, l'emploi et améliorant le pouvoir d'achat; notre pays a besoin d'un Service public rétabli, d'une Ecole de la réussite de tous, d'une Education tout au long de la vie où la Culture, l'Education populaire et le Sport soient des leviers pour l'épanouissement de chacun.

Le SE-UNSA, veillera à ce que les actes suivent rapidement les discours selon lesquels l'Education nationale redeviendrait une priorité nationale, un investissement et non une charge !

Le SE-UNSA et l'UNSA sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités et à mettre en avant leurs priorités pour que le changement, maintenant, s'inscrive dans la durée.

Lire l'ensemble de l'édito <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article601>



### 3/ M.Chatel publie le décret sur l'évaluation des enseignants : le sens de la République ?

Les citoyens ont tranché ... mais M. Chatel ne semble pas au courant, lui qui signe le lendemain des élections un décret refusé par tous !

Ce décret sera abrogé par le nouveau gouvernement, nous assure Vincent Peillon.

La suite ><http://www.se-unsas.org/spip.php?article4512>

### 4/ Evaluation Ce1/Cm2 : un peu de sérénité annoncée

Les contacts que nous venons d'avoir avec l'équipe de Vincent Peillon permettent d'ores et déjà d'entrevoir

des changements importants sur un dossier que le SE-Unsa conteste depuis sa mise en œuvre. Dès sa nomination le ministre devrait annoncer une remise à plat de l'ensemble des dispositifs d'évaluation concernant aussi bien l'évaluation et le pilotage du système éducatif que les évaluations des élèves.

Dans ce cadre et au regard de l'urgence, puisque les évaluations CE1/CM2 débutent le 21 mai prochain, le nouveau ministre devrait annoncer :

- l'abandon de la procédure de saisie et de remontées des résultats au Ministère
- les livrets d'évaluation déjà imprimés et expédiés seraient utilisés par les enseignants seulement pour une exploitation locale au sein de l'école
- ne seraient proposés que les items jugés utiles aux élèves
- l'indemnité de 400 euros serait maintenue aux enseignants concernés

Ces premières annonces vont dans le sens que nous souhaitons depuis la mise en œuvre du dispositif actuel, dispositif contestable et peu fiable comme l'a récemment précisé un rapport du HCE.



### **Pour des évaluations au service des apprentissages**

Le SE-Unsa se réjouit des annonces de Vincent Peillon dans le Monde du 11 mai, à propos des évaluations CE1-CM2 que les enseignants doivent mettre en œuvre dès le 21 mai.

Parce que l'évaluation doit être un outil au service des apprentissages, le SE-Unsa considère que c'est l'ensemble du dossier de l'évaluation qui doit être remis en chantier : évaluation des élèves et des enseignants, évaluation des établissements et évaluation du système éducatif.

Les évaluations nationales peuvent constituer des outils utiles si elles sont centrées sur une fonction diagnostique et passées à une date compatible avec

la mise en œuvre d'actions pédagogiques efficaces.

Leurs résultats ne doivent pas être utilisés pour classer les écoles et les établissements, ni pour évaluer les enseignants. Elles ne doivent donc pas donner lieu à des remontées académiques et nationales.

La comparaison indispensable des résultats individuels des élèves avec les acquis attendus à un niveau d'enseignement donné peut être aisément conduite en s'appuyant sur un échantillon représentatif.

Les évaluations d'écoles et d'établissements n'ont de sens que si les résultats sont mis en regard avec le niveau des difficultés à surmonter, et si les écoles et les établissements ont la maîtrise de leur action éducative. Elles doivent déboucher sur des projets d'amélioration accompagnés de moyens contractualisés.

Quant à l'évaluation du système, indispensable au pilotage de la politique éducative, elle doit se faire à partir d'échantillons représentatifs. Elle doit être conduite par une autorité indépendante et présenter toutes les garanties sur les plans scientifique et éthique.



### **5/ Société et libertés**

**L'UNSA Education propose des initiatives contre l'extrême-droite en Europe** aux organisations syndicales européennes membres de la CSEE afin de les inviter à mettre en œuvre des actions concertées de lutte contre l'extrême droite en Europe.

Les résultats électoraux récents en France comme ailleurs, montrent une progression des thèses xénophobes. En tant que syndicalistes et éducateurs, nous devons prendre notre part à cette bataille.

><http://www.unsa-education-marne.com/article-l-unsa-education-propose-des-initiatives-communes-contre-l-extreme-droite-en-europe-104976072.html>

### **L'UNSA éducation soutient la lutte contre l'homophobie et participe à la journée mondiale du 17 mai**

Parce que la discrimination, le rejet voire la violence face aux orientations sexuelles sont largement présents dans notre société, que l'École n'y échappe pas et que la prévention passe par l'Éducation, la fédération UNSA éducation soutient la lutte contre l'homophobie et participe à la journée mondiale du 17 mai.

Retrouvez la totalité de cet article sur notre site : <http://www.unsa-education.org/modules.php?name=News&file=article&sid=1864>



Vous trouverez dans les différents onglets (barre en haut) une sélection de livres (de jeunesse et pédagogiques), magazines, CD, DVD, BD, films, expositions, concerts...

<http://www.se-uns.org/spip.php?page=apc>

*Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».*